

**OBSERVATOIRE DES COMMUNICATIONS ELECTRONIQUES
AU PREMIER TRIMESTRE 2024**

SOMMAIRE :

1. QUELQUES DEFINITIONS.....	3
2. INTRODUCTION.....	4
3. PARC D'ABONNES MOBILES.	5
3.1. PARTS DE MARCHE MOBILE.....	5
3.2. EVOLUTION DU TAUX DE PENETRATION MOBILE.	6
4. PARC ABONNES INTERNET.....	7
4.1 Evolution du parc d'abonnés Internet.....	7
4.2 EVOLUTION DU TAUX DE PENETRATION INTERNET.....	8
5. PARC ABONNES FIXE.....	9
6. PARC D'ABONNES INTERNET FIXE.	9
7. VOLUME DU TRAFIC SORTANT.	9
7.1. SERVICE MOBILE VOIX.....	9
7.2. Parts du trafic sortant mobile par opérateur.	10
8. CHIFFRE D'AFFAIRES.....	10
6.1 EVOLUTION DU CHIFFRE D'AFFAIRES.....	10
6.2 PARTS DE MARCHE EN CHIFFRE D'AFFAIRES.....	11
9. INVESTISSEMENTS REALISES.	12
7.1 Répartition des investissements réalisés.....	13
10. COUVERTURE RESEAU	14
11. EMPLOIS CREEES	14
12. TARIFS.....	15

1. QUELQUES DEFINITIONS.

Au sens de la loi n° 2018-45 du 12 juillet 2018 portant réglementation des communications électroniques au Niger et des textes de l'Union Internationale des Télécommunications (UIT), on entend par :

Communications électroniques : Toute transmission, émission ou réception de signes, de signaux d'écrits, d'images, de sons, de données ou de renseignements de toute nature par câble en cuivre, fibre optique, radioélectricité ou autres systèmes électromagnétiques.

Itinérance : Forme de partage d'infrastructures actives, permettant aux abonnés d'un opérateur mobile d'avoir accès au réseau (accès indirect) et aux services offerts par un opérateur mobile offrant ladite itinérance dans une zone non couverte par le réseau national desdits abonnés.

Parc de lignes de téléphonie fixe : Il s'agit de l'ensemble des lignes principales qui relient l'équipement terminal de l'abonné au réseau public commuté et qui disposent d'un accès individualisé dans l'équipement de commutation téléphonique.

Parc de lignes de téléphonie mobile : C'est l'ensemble des cartes SIM qui ont émis ou reçu un appel et/ou envoyé ou reçu un SMS au cours des trois derniers mois.

Parc Internet : Il regroupe les abonnements à l'Internet fixe (ADSL/fibre optique) et les abonnements actifs à l'Internet mobile via une clé Internet ou un terminal mobile.

Parc Internet mobile : Il s'agit du nombre de lignes de téléphonie mobile ayant établi une connexion Internet via un équipement mobile au cours des trois derniers mois.

Part de marché : La part de marché d'un opérateur est obtenue en faisant le rapport entre le parc des lignes de téléphonie fixe, mobile ou Internet de l'opérateur et le parc total des lignes de téléphonie fixe, mobile ou Internet du marché.

Taux de pénétration : Il est obtenu en divisant le nombre total de lignes par la population du Niger qui est estimée à 25,25 millions en 2021.

Trafic sortant : Trafic à destination de l'extérieur qui, quelle qu'en soit l'origine, quitte le réseau considéré.

Trafic entrant : Trafic en provenance de l'extérieur qui, quelle qu'en soit la destination, pénètre dans le réseau considéré.

2. INTRODUCTION.

Aux termes des dispositions de l'article 2 de la loi n° 2018-47 du 12 juillet 2018 portant création organisation et fonctionnement de l'Autorité de Régulation des Communications Electroniques et de la Poste (ARCEP), modifiée par l'Ordonnance 2024-02 du 08 février 2024, l'ARCEP est chargée, entre autres, de **« mettre en œuvre les mécanismes de consultation des utilisateurs et des opérateurs tels que prévus par les lois et règlements en vigueur »**.

A cet effet, l'ARCEP a mis en place un observatoire qui lui permet de suivre, d'analyser et de présenter régulièrement les évolutions enregistrées sur le marché des communications électroniques au Niger.

Cet observatoire est alimenté par des données collectées auprès des opérateurs titulaires de licence, selon une périodicité et un format prédéfini.

Ensuite, après traitement et analyse de ces données, l'ARCEP procède à la publication du rapport de cet observatoire sur son site Internet (www.arcep.ne), permettant ainsi aux acteurs intéressés d'avoir une visibilité sur le marché des communications électroniques au Niger.

Il faut noter que, pour le moment, la collecte de ces données ne concerne pas les fournisseurs d'accès Internet (FAI) qui représentent, d'ailleurs, une part non négligeable dans la détermination du parc d'abonnés Internet et du taux de pénétration Internet.

A cet effet, une fiche de collecte les concernant est en cours d'élaboration et de validation, pour leur prise en compte.

Le présent rapport d'observatoire fait état des évolutions enregistrées sur le marché de communications électroniques au quatrième trimestre 2024, notamment en ce qui concerne les parcs d'abonnés mobiles et Internet ainsi que leurs taux de pénétration respectifs, les chiffres d'affaires et les investissements réalisés, la tarification appliquée ainsi que la couverture réseau par les opérateurs.

3. PARC D'ABONNES MOBILES.

Rappel du parc d'abonnés mobiles au 4^{ème} trimestre 2023, comme l'indique le tableau ci-après.

Opérateur	Oct-23	Nov-23	Déc-23
AIRTEL	7 743 787	7 844 637	7 782 986
MOOV AFRICA	3 084 175	3 164 436	3 238 216
NIGER TELECOMS	1 026 550	1 021 478	1 021 156
ZAMANITELECOM	4 983 587	5 062 377	5 153 839
Total/mois	16 838 099	17 092 928	17 196 197

Tableau 1: parc d'abonnés mobiles, 2023

Au cours du premier trimestre 2024, l'ensemble des quatre opérateurs de téléphonie mobile ont transmis les données statistiques tel que prescrit dans le tableau ci-dessous.

OPERATEUR	janv-24	févr-24	mars-24
AIRTEL	7 984 932	7 251 019	7 263 901
MOOV AFRICA	3 301 229	3 370 012	3 424 748
NIGER TELECOMS	1 045 244	1 059 011	1 068 848
ZAMANITELECOM	4 411 560	4 409 286	4 397 836
Total/mois	16 742 965	16 089 328	16 155 333

Tableau 2: parc d'abonnés mobiles, 1er T.2024

Le parc total d'abonnés mobiles enregistré au premier trimestre 2024 s'établit à seize millions cent cinquante-cinq mille trois cent trente-trois (**16 155 333**) abonnés. Comparativement au quatrième trimestre de l'année passée avec un parc de 17 196 197 abonnés, on observe une baisse de 1 040 864 abonnés, comme l'indique le graphique ci-dessous.

3.1. PARTS DE MARCHE MOBILE

L'analyse du marché de la téléphonie mobile porte sur les activités des opérateurs titulaires de licence, commercialisant des services à travers leurs marques commerciales respectives. Elle permet de mesurer la performance des opérateurs, l'intensité de la concurrence ou la position d'un opérateur sur un segment de marché.

Ainsi, la part du marché mobile d'un opérateur est obtenue en faisant le rapport entre le parc mobile l'opérateur et le parc global du segment mobile.

L'analyse montre que l'opérateur AIRTEL continue à dominer le marché mobile avec 48% au premier trimestre 2024, suivi respectivement par ZAMANI COM avec 26%, ensuite par MOOV AFRICA avec 20% et par Niger Télécoms avec 6%, comme l'indique le graphique ci-après.

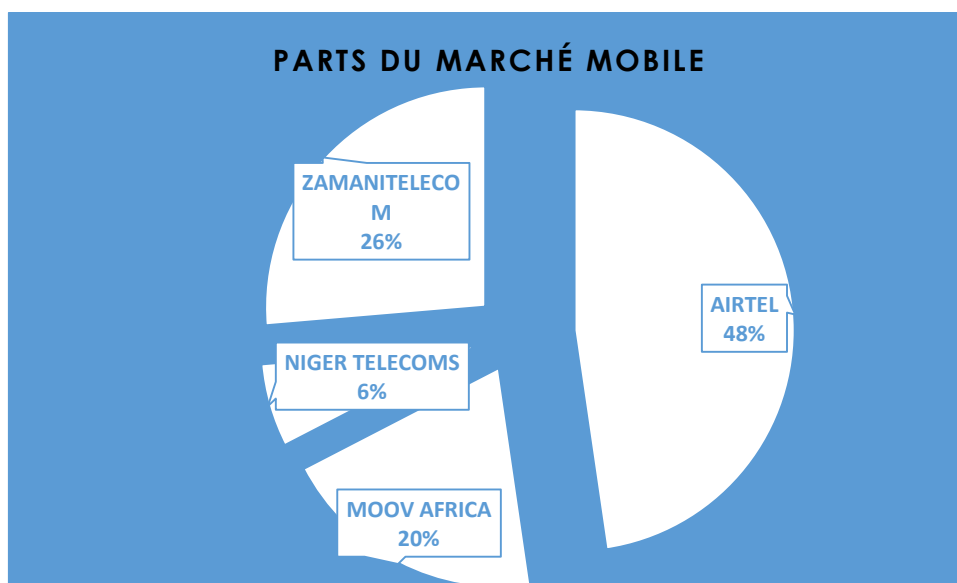


Figure 1:parts de marché mobile

3.2. EVOLUTION DU TAUX DE PENETRATION MOBILE.

Pour rappel, le taux de pénétration mobile est obtenu en divisant le nombre total de lignes mobiles par le nombre de la population du Niger qui est estimée à 26 207 977 d'habitants en 2021¹.

	janv-24	févr-24	mars-24
TOTAL PARC MOBILE	16 742 965	16 089 328	16 155 333
POPULATION	25 662 128	25 739 114	25 816 332
TAUX D PENETRATION	65,24%	62,51%	62,58%

Tableau 3:Taux de pénétration mobile

A la fin de ce premier trimestre 2024, le taux de pénétration mobile est de 62,58%.

¹ <https://perspective.usherbrooke.ca/bilan/servlet/BMAnalyse/3471>, consulté le 24-02-2024.

Comparé à celui du quatrième trimestre 2023 qui était de 65%, on enregistre une baisse de 2,42 points, comme l'indique le graphique ci-après.

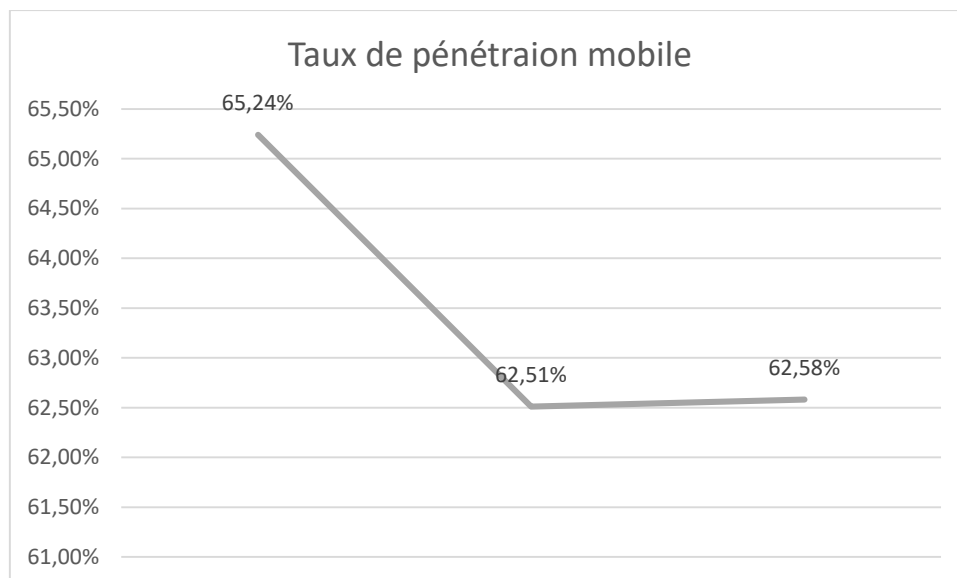


Figure 2: Evolution du taux de pénétration mobile

4. PARC ABONNES INTERNET.

En guise de rappel, il faut retenir que le parc d'abonnés de l'Internet est composé de l'Internet fixe haut débit (accès ADSL/fibre optique), de l'Internet mobile à partir des clés Internet et de l'Internet mobile qui concerne la connexion via un terminal mobile (2G/3G/4G).

L'analyse de ce segment du marché porte principalement sur l'évolution du parc Internet et le taux de pénétration Internet.

4.1 Evolution du parc d'abonnés Internet.

A la fin du premier trimestre 2024, le parc d'abonnés Internet des quatre opérateurs détenteurs de licence s'établit à huit millions cinq cent quatre mille quatre cent soixante-neuf (**8 504 469**) abonnés, avec une augmentation de 317 499 abonnés soit 4% par rapport au quatrième trimestre de 2023, comme l'illustre le tableau ci-après.

Cependant, on observe une baisse significative pour Niger Télécom avec 26 456 d'abonnés Internet au 4ème trimestre 2023.

ABONNES INTERNET	OPERATEUR	Janv-24	Févr-24	Mars-24
	AIRTEL	4 694 051	4 720 730	4 764 375
	MOOV AFRICA	2 228 714	2 426 245	2 463 868
	NIGER TELECOMS	8619	8630	8639
	ZAMANITELECOM	1 299 894	1 279 366	1 267 587
Total internet/mois		8 231 278	8 434 971	8 504 469

Tableau 4: parc d'abonnés Internet

4.2 EVOLUTION DU TAUX DE PENETRATION INTERNET.

Il faut noter que pour le taux de pénétration, il suffit tout simplement de diviser le nombre total d'abonnés Internet par le nombre de la population du Niger qui est estimée à la fin de ce trimestre à 26 284 525 habitants.

	Janv-24	Févr-24	Mars-24
TOTAL PARC INTERNET	8 231 278	8 434 971	8 504 469
POPULATION	26 127 525	26 205 907	26 284 525
TAUX DE PENETRATION INTERNET	32%	32%	32%

Tableau 5: Taux de pénétration Internet

Au cours de ce trimestre, le taux de pénétration internet est de **32%** comparativement au trimestre précédent on enregistre une constance de ce taux, comme l'indique le graphique ci-dessous.

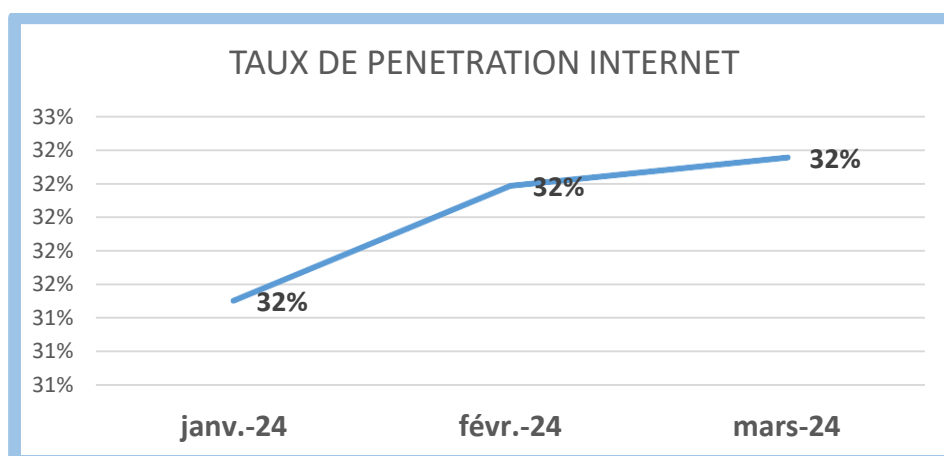


Figure 3: Evolution du taux de pénétration Internet

5. PARC ABONNES FIXE.

Deux opérateurs de téléphonie détenteurs de licence globale, notamment Niger Télécom et Zamani Télécom exploitent le segment fixe.

Ainsi, au cours du premier trimestre 2024, le parc d'abonnés fixe, qui est la somme des liaisons établies par les technologies fixes, s'établit à **171514** abonnés, comme l'indique le tableau ci-dessous.

Opérateurs	Parc abonnés fixes
Niger Télécom	171 245
Zamani Télécom	269
Total	171514

Tableau 6: parc abonnés fixes

6. PARC D'ABONNES INTERNET FIXE.

Le parc d'abonnés Internet fixe s'établit à vingt-huit mille cent cinquante-trois (28153) abonnés, comme l'indique le tableau ci-dessous.

Opérateurs	Parc abonnés Internet fixes
Niger Télécom	26 412
Zamani Télécom	1741
Total	28153

Tableau 7: parc abonnés Internet fixe

7. VOLUME DU TRAFIC SORTANT.

Par définition, le volume du trafic sortant est le volume du trafic à destination de l'extérieur qui quitte un réseau considéré, quelle qu'en soit l'origine, sans le trafic interne du réseau.

7.1. SERVICE MOBILE VOIX.

Cette partie traite le volume de minutes de communications émises par les utilisateurs des réseaux de téléphonie pendant le premier trimestre 2024.

Ainsi, à la fin de ce trimestre, pour l'ensemble des quatre opérateurs, le volume du trafic mobile voix sortant s'établit à sept cent cinquante-neuf millions cent quarante-sept mille cinq cent quatre-vingt-onze (**759 147 591**) minutes, comme l'indique le tableau ci-dessous.

Opérateurs	Volume de trafic sortant (minutes)
------------	------------------------------------

Celtel Niger	284 080 000
Moov Africa Niger	212 804 139
Niger Télécom	28 445 779
Zamani Télécom	233 817 673
Volume total du trafic	759 147 591

Tableau 8: Volume du trafic sortant

7.2. Parts du trafic sortant mobile par opérateur.

L'analyse indique une évolution croissante du trafic entre les trois mois du trimestre et se répartit respectivement avec 37% pour Celtel Niger, suivi par ZAMANI TELECOM avec 31%, ensuite par MOOV Africa Niger avec 28%, et enfin Niger TELECOM avec 4%, comme le montre le graphique ci-dessous.

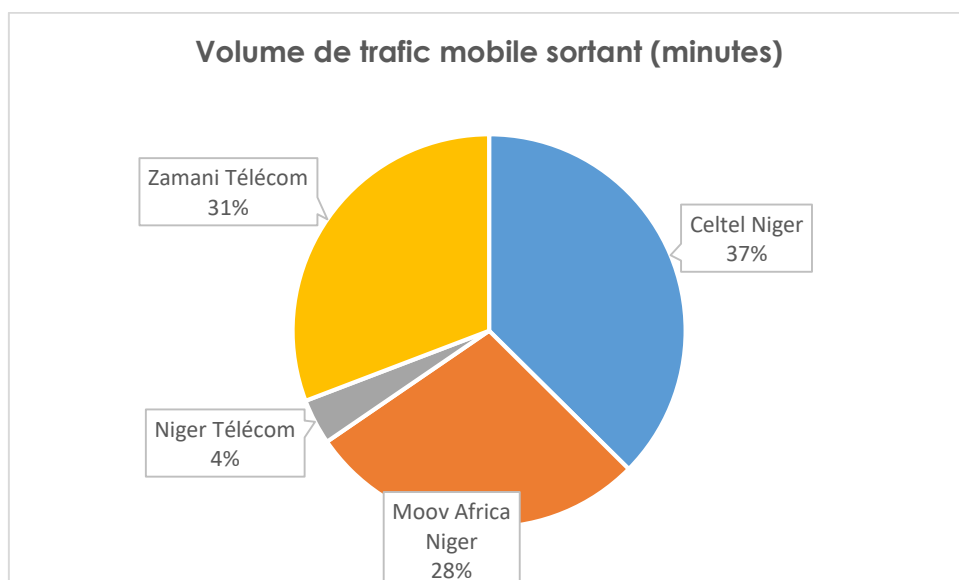


Figure 4: Parts de volume du trafic sortant par opérateur

8. CHIFFRE D'AFFAIRES.

Définissant le chiffre d'affaires (CA) comme étant la somme des recettes des ventes de biens ou services réalisées pendant une période donnée.

6.1 EVOLUTION DU CHIFFRE D'AFFAIRES.

A la fin du premier trimestre 2024, l'ensemble des quatre opérateurs ont réalisé un chiffre d'affaires qui s'établit à soixante-cinq milliards quatre-vingt-seize millions cinq cents soixante-quatre mille huit cent-un francs (65 096 564 801) FCFA, comme l'indique le tableau ci-après.

Opérateurs	janv-24	févr-24	mars-24	Total
AIRTEL	10 386 683 159	9 553 497 492	9 703 915 648	29 644 096 299
MOOV AFRICA	2 799 671 815	2 668 719 939	2 912 478 771	8 380 870 525
NIGER TELECOMS	5 346 651 706	5 553 090 724	5 126 102 979	16 025 845 409
ZAMANI COM	3 936 554 686	3 577 287 130	531 910 751	11 045 752 568
TOTAL C.A	22 469 561 366	21 352 595 285	18 274 408 149	65 096 564 801

Tableau 9: Chiffre d'affaires

L'analyse de ce chiffre d'affaires montre une hausse de 3% par rapport au quatrième trimestre de 2023 où il a été réalisé un chiffre d'affaires de soixante-trois milliards soixante-dix-sept millions neuf cent vingt mille six cent soixante-dix-sept francs (**63 077 920 677**) francs FCFA, comme le montre le graphique suivant.

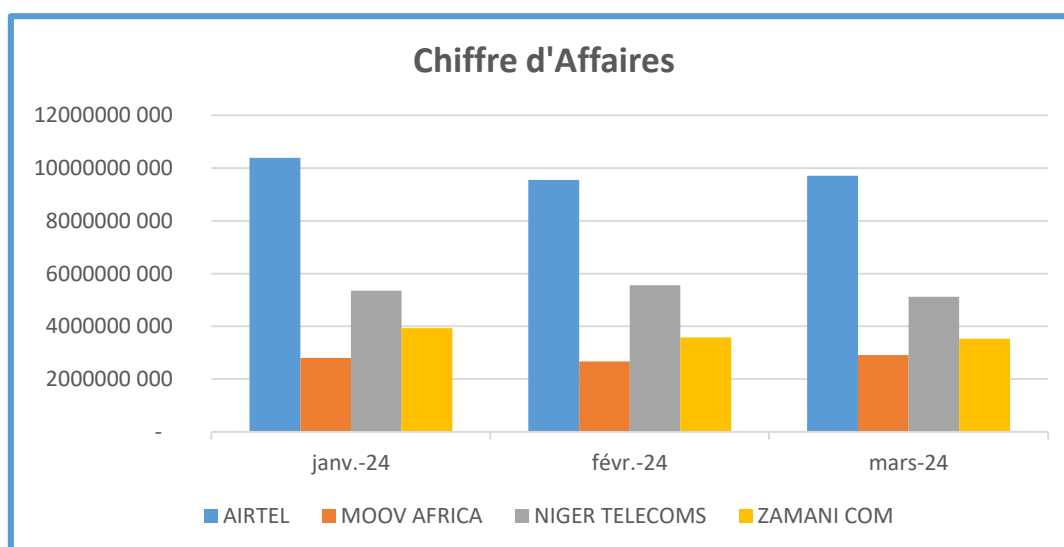


Figure 5: Evolution du chiffre d'affaires par trimestre

6.2 PARTS DE MARCHÉ EN CHIFFRE D'AFFAIRES.

A fin du premier trimestre 2024 et après analyse, on observe que l'opérateur Celtel détient 46% de part de marché suivi par NIGER TELECOMS avec 24%, ensuite par Zamani COM 18% et enfin par MOOV AFRICA (12%, comme l'indique le graphique ci-dessous.

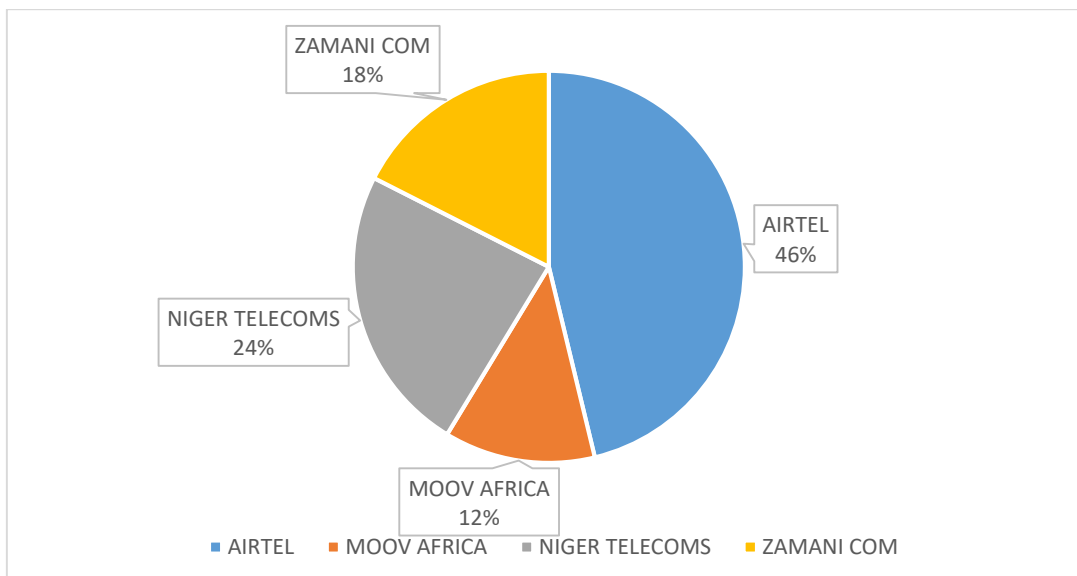


Figure 6: Parts de chiffre d'affaires par opérateur

9. INVESTISSEMENTS REALISES.

Au cours du premier trimestre 2024, trois opérateurs notamment Celtel Niger, Moov Africa Niger et Niger Télécom ont réalisé des investissements pour un montant de onze milliards soixante-onze millions quatre-vingt-onze mille six cents neuf francs (**11 071 091 609**) francs FCFA, soit une hausse de 2%, comparativement au quatrième trimestre 2023, comme l'indique le tableau suivant :

Opérateurs	janv-24	févr-24	mars-24	Total
AIRTEL	984 109 743	895 901 025	5 824 357 914	7 704 368 683
MOOV AFRICA	6 522 542	229 045 927	2 969 328 857	3 204 897 326
ZAMANI COM	0	0	0	0
NIGER TELECOMS	1 010 905	19 504 695	141 310 000	161 825 600
TOTAL	991 643 190	1 144 451 647	8 934 996 771	11 071 091 609

Tableau 10: Investissements réalisés

Au cours de ce trimestre, on note que l'opérateur AIRTEL réalise à lui seul plus de deux tiers des investissements réalisés et on observe également que l'opérateur Zamani Télécom n'a pas réalisé des investissements durant ce trimestre, comme l'indique le graphique suivant.

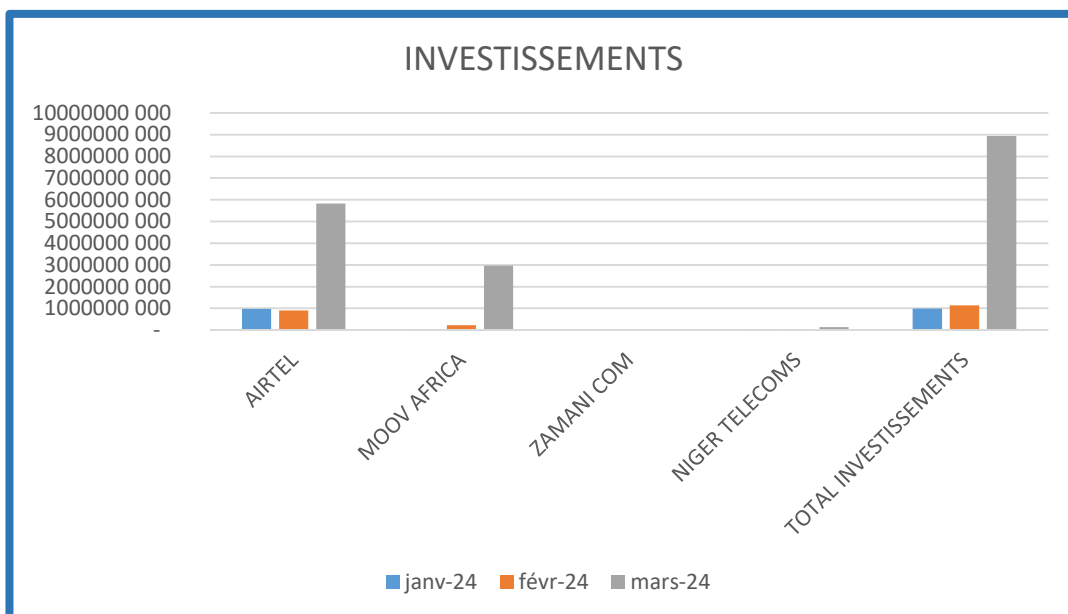


Figure 7: Evolution du chiffre d'affaires par opérateur

7.1 Répartition des investissements réalisés.

Au cours du premier trimestre 2024, la répartition des parts des investissements réalisés par les opérateurs s'établit comme suit :

L'opérateur Celtel Niger détient 70%, suivi respectivement par MOOV Africa Niger avec 29% et Niger TELECOM avec 1%, comme indiqué dans le graphique ci-après.

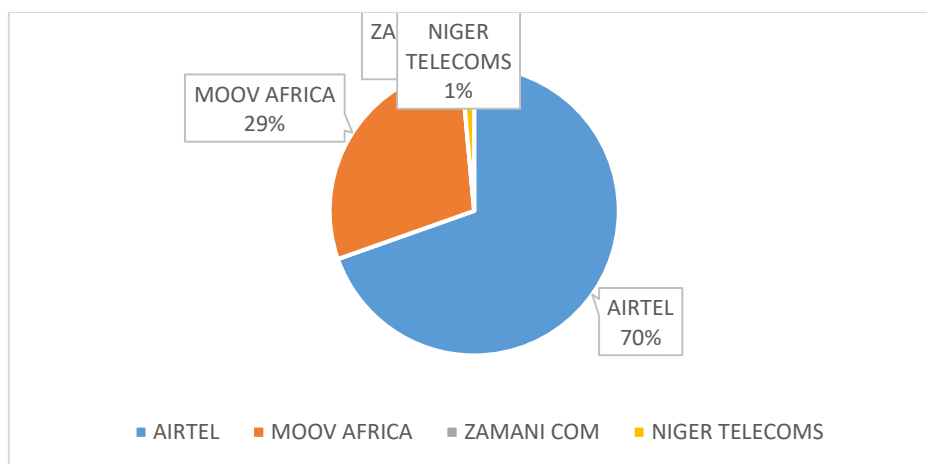


Figure 8: Parts des investissements par opérateur

10. COUVERTURE RESEAU

La couverture réseau met en exergue le pourcentage de la couverture géographique, le pourcentage de la population desservie par un réseau mobile et le nombre de localités ayant une couverture mobile GSM.

Ainsi, au terme du premier trimestre 2024, le taux global de couverture géographique est de 34 %, soit une baisse de 4,22 %. Cette baisse s'explique par le fait que l'opérateur NIGER TELECOM n'a pas renseigné cet indicateur pendant la collecte des données de ce trimestre.

La couverture réseau (population) quant à elle est de l'ordre de 76 % contre 71, 91% au quatrième trimestre 2023.

Type de couverture	AIRTEL	MOOV AFRICA	NIGER TELECOMS	ZAMANI
Couverture réseau (Géographique)	43%	29,09%	Non fourni	29%
Couverture réseau (Population)	85%	57,03%	Non fourni	87%
Nombre de localités ayant une couverture mobile (GSM)	23628	14 625	Non fourni	25785

Tableau 11: Couverture réseaux

11. EMPLOIS CREEES

Au premier trimestre 2024, l'effectif du secteur des communications électroniques est de 1363 agents dont trois cent cinquante-sept (357) femmes soit 26 % et mille six (1006) hommes soit 74 % comme le montre le tableau ci-dessous.

Opérateurs	Effectif	Genre
AIRTEL	192	F/50
		H/142
MOOV AFRICA	100	F/28
		H/72
NIGER TELECOMS	782	F/209
		H/573
ZAMANI COM	289	F/70
		H/219
TOTAL	1363	F: 357
		H: 1006

Tableau 12: Effectif d'emplois du secteur

12. TARIFS.

La tarification des services n'est pas uniforme entre les opérateurs, du fait par exemple de la dominance d'un opérateur sur un marché et, en plus, il n'existe pas nécessairement de tarif standard.

Les tableaux ci-dessous montrent les tarifs des différents opérateurs exerçant sur le marché des communications électroniques au Niger.

AIRTEL TARIFS	janv-24	févr-24	mars-24
Tarif/minute intra-réseau (On-Net) Heure de pointe	NA	NA	NA
Tarif/Seconde intra-réseau (On-Net) Heure de pointe	2F/s	2F/s	2F/s
Tarif/minute inter-réseau (Off-Net) Heure de pointe	NA	NA	NA
Tarif/Seconde inter-réseau (Off-Net) Heure de pointe	2F/s	2F/s	2F/s
SMS On-Net	5	5	5
SMS Off-Net	10	10	10
SMS International	100	100	100

MOOV AFRICA TARIFS	janv-24	févr-24	mars-24
Tarif/minute On-Net Heure de pointe			
Tarif/Seconde On-Net Heure de pointe	2	2	2
Tarif/minute Off-Net (vers réseaux mobiles) Heure de pointe			
Tarif/minute Off-Net (vers réseaux fixes) Heure de pointe			
Tarif/Seconde Off-Net Heure de pointe	2	2	2
SMS On-Net	5	5	5
SMS Off-Net	10	10	10
SMS International	100	100	100

NIGER TELECOMS MOBILE TARIFS	Janv-24	Févr-24	Mars-24
Tarif/minute intra-réseau (On-Net) Heure de pointe	30	30	30
Tarif/Seconde intra-réseau (On-Net) Heure de pointe	0,5	0,5	0,5 F
Tarif/minute inter-réseau (Off-Net) Heure de pointe	60	60	60
Tarif/Seconde inter-réseau (Off-Net) Heure de pointe	1	1	1
SMS On-Net	5	5	5
SMS Off-Net	5	5	5
SMS International	95	95	95

Tarif fixes

ZAMANI.COMS TARIFS	Janv-24	Févr-24	Mars-24
Tarif/minute On-Net Heure de pointe	120	120	120
Tarif/Seconde On-Net Heure de pointe	2	2	2
Tarif/minute Off-Net Heure de pointe	120	120	120
Tarif/minute inter-réseau (Off-Net) vers réseaux fixes Heure de pointe	2	2	2
Tarif/Seconde Off-Net Heure de pointe	6,5	6,5	6,5
SMS On-Net	6,5	6,5	6,5
SMS Off-Net	102	102	102
SMS International	102	102	102

NIGER TELECOMS FIXE TARIFS	Janv-24	Févr-24	Mars-24
Redevance d'installation, service téléphonique résidentiel (connexion)	20000	20 000	20 000
Abonnement mensuel téléphonique, résidentiel	3000	3 000	3 000
Redevance d'installation, service téléphonique professionnel	20000	20 000	20 000

Abonnement téléphonique mensuel, professionnel	3000	3 000	3 000
Prix à la minute d'une communication locale dans le service fixe sur le réseau	25 locale et 150 Inter Urbain	25 locale et 150 inter Urbain	25 locale et 150 inter urbain
Prix à la minute d'une communication locale dans le service fixe vers mobiles	150	150	150
Prix à la minute d'une communication locale dans le service fixe vers fixes (hors réseau)	150	150	150
Total des recettes de tous les services télécom	5 084 924 124	5 533 533 721	5 335 761 224
Recettes des services de téléphonie fixe	3 701 489 005	4 001 049 123	3 776 663 449